ADC – AUTO-ÉCOLE DU CENTRE

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION PROFESSIONNELLE

FIMO marchandises
Parcours professionnel

FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE



Organisme	ADC Auto-École du Centre - Centre de formations
Adresse	80 rue Schoelcher, 97232 Le Lamentin
Autre site	Habitation Carrère, 97232 Le Lamentin
Téléphone	0596 513 493
Courriel	adc-auto-ecole@wanadoo.fr
Site internet	https://www.autoecole-martinique.fr/
Responsable pédagogique	M. Eddy VILLET

Informations essentielles

Intitulé	Formation initiale minimale obligatoire - FIMO marchandises - Parcours professionnel
Cadre réglementaire	La FIMO marchandises est une formation réglementaire destinée aux conducteurs titulaires d'un permis C1, C1E, C ou CE.
Public visé	Tout conducteur, salarié ou non, principal ou occasionnel, du transport de marchandises.
Prérequis d'admission	Être titulaire d'un permis C, C1, C1E ou CE en cours de validité.

Auto-école du Centre – 80 rue Schœlcher – 97232 Le LAMENTIN
Tél. 05 96 51 34 93 – Mail : adc-auto-ecole@wanadoo.fr
Siret : 384 621 397 000 23 – Code APE : 853 Z – Agrément préfectoral : E 26 972 000 0
Numéro de déclaration d'activité : 97 97 011 79 97

Durée	140 heures sur quatre semaines consécutives, sauf organisation réglementaire particulière autorisée.
Dates et horaires	Une session par mois - 08h 12h – 13h 16h
Lieux	80 rue Schoelcher et/ou Habitation Carrère, 97232 Le Lamentin. Plateau technique et voies ouvertes à la circulation répondant aux exigences de la formation.
Délai d'accès	Une session planifiée par mois sous réserves d'un nombre de stagiaires suffisants (16)
Tarif	Prix HT : 1980,00 € Prix TTC : 2148,30 €
Financement	Employeur, CPF, OPCO, France Travail, Région, paiement individuel
Modalité	Formation présentielle alternant apports théoriques et mises en situation pratique de conduite.
Validité	La FIMO doit être renouvelée au plus tard tous les 5 ans. Sa validation permet l'actualisation de la carte de qualification de conducteur.

Objectifs de la formation

Objectif général	Se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité.
Résultats attendus	Connaître, appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, à la sécurité routière, à la sécurité environnementale, au service et à la logistique.
Reconnaissance visée	Formation initiale minimale obligatoire marchandises.

Programme pédagogique

Activité type	Conduire un véhicule de transport de marchandises dans le respect des règles de sécurité et des réglementations applicables.
Objectifs - Compétence 1	Maîtriser les caractéristiques techniques du véhicule, les organes de sécurité et les principes d'une conduite sûre et économique.
Objectifs - Compétence 2	Appliquer la réglementation sociale nationale et européenne ainsi que la réglementation du transport routier de marchandises.
Objectifs - Compétence 3	Prévenir les risques physiques et routiers, évaluer les situations d'urgence et appliquer les principes élémentaires du secourisme.
Objectifs - Compétence 4	Appliquer les règles de chargement, d'arrimage et de manutention des marchandises et pratiquer la conduite en situation normale ou difficile.

Auto-école du Centre – 80 rue Schœlcher – 97232 Le LAMENTIN
Tél. 05 96 51 34 93 – Mail : adc-auto-ecole@wanadoo.fr
Siret : 384 621 397 000 23 – Code APE : 853 Z – Agrément préfectoral : E 26 972 000 0
Numéro de déclaration d'activité : 97 97 011 79 97

Objectifs - Compétence 5	Adopter un comportement professionnel contribuant à l'image de marque, à la qualité de service et à la bonne organisation logistique.

Organisation de la formation

Méthodes pédagogiques	• Apports théoriques. • Mises en situation pratique de conduite.
Moyens pédagogiques	• Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteurs.
Encadrement	Formateurs référencés dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation et disposant des qualifications et compétences exigées pour la FIMO voyageurs
Accessibilité	Les besoins sont recueillis dès le premier contact. Les adaptations possibles sont étudiées avec le candidat et le référent handicap, dans le respect des exigences réglementaires, de sécurité et d'aptitude médicale propres à la conduite du groupe lourd.
Contact handicap	Mme Gilberte JEAN – Tél. 06 96 20 56 28 – gilbertejean29@gmail.com

Évaluation et certification

Évaluations en formation	Modalités d'évaluation en cours de formation
Mise en situation 1	Conduite en situation normale ou difficile : 10 heures prévues au programme.
Validation	La validation donne lieu à la délivrance d'une attestation de FIMO marchandises. Les formalités nécessaires à la carte de qualification de conducteur sont engagées selon les procédures applicables.
Document délivré	Attestation de fin de formation, résultats des évaluations et attestation FIMO voyageurs en cas de validation.

Résultats & réclamations

Indicateurs de résultats	Taux de réussite : 100 % Taux de satisfaction : 95 %
Données ADC	Taux de réussite : Nombre de stagiaires présentés / sur nombre de stagiaires admis Taux de satisfaction : Le pourcentage de satisfaction globale de la formation est calculé à partir de la moyenne des notes attribuées par les répondants sur une échelle de 1 à 5
Réclamations	Téléphone : 0596 513 493 Courriel : adc-auto-ecole@wanadoo.fr L'établissement accuse réception, analyse la demande, apporte une réponse et conserve la trace des actions engagées.

Auto-école du Centre – 80 rue Schœlcher – 97232 Le LAMENTIN
Tél. 05 96 51 34 93 – Mail : adc-auto-ecole@wanadoo.fr
Siret : 384 621 397 000 23 – Code APE : 853 Z – Agrément préfectoral : E 26 972 000 0
Numéro de déclaration d'activité : 97 97 011 79 97